



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Jacques Gayral,
Président du SDE 82

Sauvegarder le service public justifie la vigilance sans relâche du SDE 82, autorité organisatrice de la distribution d'électricité. C'est ainsi qu'en 2021, sur ma proposition, le Comité syndical a voté une nouvelle motion envers le projet Hercule de restructuration d'EDF, finalement abandonné.

À l'évidence, comme en témoignent les 12 millions d'euros de travaux réalisés en 2021, notre mission historique de développement et modernisation des réseaux reste essentielle. Elle s'articule désormais avec les actions engagées sur la voie de la transition énergétique.

En votant la création du service de conseil en énergie partagé, soutenu par l'ADEME, le Comité syndical a franchi un nouveau cap. Le Syndicat est conforté dans son rôle d'acteur de premier plan de la transition énergétique : exploitation des bornes électriques, rénovation énergétique des bâtiments, effacement des consommations des sites tertiaires, achat groupé d'énergie, mutualisation des certificats d'économies d'énergie... Au sujet de l'éclairage public, il a mis en place une politique ambitieuse pour accélérer la mutation vers une plus grande efficacité énergétique.

Le SDE 82 n'a cessé de renforcer l'accompagnement des collectivités en s'adaptant au contexte si évolutif du monde de l'énergie. Ce rapport rend compte des actions engagées.

**DÉVELOPPER LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES** 3

**DÉVELOPPER & ENTREtenir
LES INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX** 4

**PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE
DE L'ÉNERGIE** 11

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES USAGERS 12

GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES 13

TRAVAUX DES ÉLUS 14

GÉRER LES RESSOURCES FINANCIÈRES 15

Directeur de la publication : Jacques Gayral • Rédaction : Lénéaïc Pineau
et Françoise Sorbet • Conception et réalisation : Agiteo • Impression : Techniprint •
Tirage : 500 exemplaires • SDE 82 - 78 avenue de l'Europe - 82 000 Montauban
05 63 21 09 00 - sdetg@sdetg.fr • Crédit photos : SDE 82

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Création d'une SEM

La société d'économie mixte constituée pour répondre aux besoins d'équipements structurants de production d'énergie renouvelable est l'un des points forts de la gouvernance annoncée par le Président en 2020.

En 2021, un groupe de travail composé d'élus du Bureau syndical, appuyé par l'équipe de direction du Syndicat, a engagé une réflexion globale sur les conditions de création, d'administration ainsi que le périmètre d'activité de la SEM. Le SDE 82 se fait accompagner par des cabinets d'expertise pour le montage de ce dossier complexe.

Plusieurs réunions d'information, de partage d'expérience ainsi que des visites dans des SEM voisines dédiées au développement des énergies renouvelables ont été organisées.

Le Président et plusieurs élus se sont déplacés au Syndicat d'énergie du Lot-et-Garonne créateur de la SEM AVERGIES. Les représentants des syndicats d'énergie de la Nièvre, des Deux-Sèvres et de la

Dordogne, déjà porteurs de la démarche de création de SEM, sont venus en Tarn-et-Garonne pour faire partager leur maîtrise de cet outil.



Rencontre avec le Syndicat des Deux-Sèvres
14 septembre 2021

Au cours du deuxième semestre 2021, quatre ateliers ont été organisés dans l'objectif d'appréhender plus concrètement les étapes de création et les modalités d'action de la SEM.

Rappel

La société d'économie mixte est une personne morale de droit privé, constituée sous la forme d'une société anonyme de droit commercial, et présentant la particularité d'avoir un capital social partagé entre un actionariat public et privé. La participation majoritaire publique ne peut dépasser 85% de l'actionariat. (source Dalloz.fr)



Le 16 décembre 2021, le Président a présenté la feuille de route pour 2022 au Comité syndical. La première délibération à prendre porte sur la participation du SDE 82 au capital social de la SEM.

Signature du dispositif COCOPEOP

Acronyme de « conseillers à destination des collectivités pour le développement de projets éoliens ou photovoltaïques », ce dispositif s'inscrit dans une démarche régionale pilotée par le Syndicat de l'Aude (SYADEN), en partenariat avec l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) et le réseau ECLR Occitanie, avec le soutien financier de l'ADEME. Le SDE 82 a adhéré à cette proposition visant à créer un service opérationnel et de proximité, avec un référent Énergies Renouvelables au sein de chaque département d'ici trois ans, pour accompagner les collectivités et faciliter la réalisation des projets de transition énergétique.

Commission paritaire pour l'énergie (CPE)

Présidée par le Président du SDE 82, cette instance consultative se compose en nombre égal d'élus des communautés de communes et du Syndicat. Elle s'est réunie en présentiel en décembre 2021, après une année 2020 sans séance en raison de la crise sanitaire. Elle a vocation à coordonner et mutualiser les actions et investissements dans le domaine des énergies. À l'issue des derniers travaux marqués par de nombreux échanges, il a été convenu de faire évoluer le format de la réunion afin d'accorder plus de place à la présentation des projets et des retours d'expériences des EPCI en matière de transition énergétique.

DÉVELOPPER & ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX



352 OPÉRATIONS
sous maîtrise d'ouvrage
du SDE 82

12 074 150 € DE TRAVAUX
honoraires inclus, ont été payés
aux entreprises adjudicataires
des marchés.

ÉLECTRIFICATION RURALE

 *281 chantiers*



94 renforcements
4 975 009 €



68 sécurisations
2 475 109 €



**107
raccordements**
2 048 558 €

12 dissimulations
1 143 717 €



- 80 extensions éparses
- 27 lotissements dont 3 communaux et 24 privés

Travaux de renforcement



COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ALBIAS	P15 Bourdie	74 716
ALBIAS	P2032 Chemin de Cos	12 453
ALBIAS	P27 Garenats	60 936
ALBIAS	P33 Fongasset	34 686
ALBIAS	P4 Cournelles	43 967
ALBIAS	P81 Jardinerie	15 469
AUCAMVILLE	P25 La Tranchée	30 934
AUVILLAR	P9 Manas	29 611
BESSENS	P12 Falga	16 563
BESSENS	P20 Issandrou	62 392
BOURG-DE-VISA	P5 Colombier	36 244
BRESSOLS	P10 Village	7 839
BRESSOLS	P19 Rébéquet	10 038
BRESSOLS	P22 Bouyssiere	36 675
BRESSOLS	P57 Cauty	59 573
BRESSOLS	P60 Langlais	48 903
CANALS	P11 As Prat	74 184
CASTANET	P2 Cuzouls	156 845
CAYLUS	P14 Bellevue	44 909
CAYLUS	P39 Espiemonts Bourg	89 348
CAYRAC	P15 Rodolausse	46 393
CAZES-MONDENARD	P57 Minguet	25 910
CORBARIEU	P1 Founegous	80 864
CORDES-TOLOSANNES	P14 Prat Grand	32 589
CORDES-TOLOSANNES	P6 Borde Basse	17 218
DIEUPENTALE	P10 Monsagnas	20 772
DIEUPENTALE	P5 Route de Toulouse	72 670
DUNES	P48 Occitan	6 939
ESCAZEAUX	P37 Larché	17 698
ESPINAS	P18 Garrigue	69 046
FABAS	P8 Valery	21 450
GARGANVILLAR	P8 Esquilhous	21 928
GASQUES	P12 La Nauze	58 779
GENEBRIERES	P2 Blanques	71 132
GENSAC	P5 Peyret	46 622
GINALS	P12 Mas de Conte	143 964
GOLFECH	P1 Village T.2	26 535
GRISOLLES	P22 Mairie	15 938
LABASTIDE-DE-PENNE	P3 Landou	38 716
LABASTIDE-DU-TEMPLE	P16 Al Roudie	47 324
LABASTIDE-DU-TEMPLE	P9 Goubet	15 238
LABASTIDE-ST-PIERRE	P10 La Chartreuse	218 649
LABASTIDE-ST-PIERRE	P14 Laborie	41 982
LABASTIDE-ST-PIERRE	P39 Beulaygues	72 324
LABASTIDE-ST-PIERRE	P42 du 8 Mai 1945	315 644
LABASTIDE-ST-PIERRE	P44 Bigourdass	62 309
LAFRANCAISE	P45 Tabouret	145 074

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
LAMAGISTERE	P13 Lux	45 159
LAMOTHE-CAPDEVILLE	P15 Labaisse	10 762
LA-SALVETAT-BELMONTET	P11 Saint-Pierre	96 012
LAUZERTE	P41 Pech St Genies	94 530
LAVIT-DE-LOMAGNE	P9 Presbytere	96 437
LEOJAC-BELLEGARDE	P15 Capdeville	30 566
LEOJAC-BELLEGARDE	P28 Naudet T.2	45 054
L'HONOR-DE-COS	P10 Picoy	17 726
L'HONOR-DE-COS	P13 Aussac	47 544
MALAUSE	P11 Revel Lallis	12 944
MALAUSE	P23 Jasse	25 953
MEAUZAC	P1 Meauzac	105 932
MEAUZAC	P20 Vignes Blanques	146 310
MEAUZAC	P22 Peyroutas	93 625
MIRABEL	P51 La Coste	14 376
MOLIERES	P1 Bourg	151 626
MOLIERES	P39 Lamothe	47 999
MONBEQUI	P1 Village	59 716
MONCLAR-DE-QUERCY	P14 Trepadou	44 021
MONCLAR-DE-QUERCY	P9 Vincent	71 742
MONTAGUDET	P17 Vitarel	69 296
MONTAIGU-DE-QUERCY	P6 Filhol	98 952
MONTAIN	P4 Girot	15 111
MONTBARTIER	P1 Montbartier	50 404
MONTBARTIER	P16 Mouldure	26 473
MONTBETON	P2026 La Barraque	36 565
NEGREPELISSE	Dépose de poteaux	1 284
NOHIC	P10 Pontet	58 135
ORGUEIL	P30 Resimat T.2	137 677
ORGUEIL	P33 Peyrot	34 689
PARISOT	P4 Espertit	120 967
PIQUECOS	P5 Malsevie	55 983
REALVILLE	P71 Galet	32 600
SAUVETERRE	P15 Candalou	50 520
ST-AIGNAN	P8 Mattes	9 455
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	P139 Le Pont	238 782
ST-CLAIR	P3 La Gravette	37 964
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P5 Penardiere	41 423
ST-MICHEL	P16 Gravielle	42 878
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P05 Base de Loisirs T.2	82 992
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P16 Nourette	39 246
ST-PORQUIER	P10 Avoines	18 186
VAISSAC	P22 Pech Naou	90 047
VAISSAC	P23 Bourgasse	94 014
VARENNES	P8 Bousquet	114 986
VERDUN-SUR-GARONNE	P18 Saint Martin	19 662
VERDUN-SUR-GARONNE	P41 Cimetiere	52 415

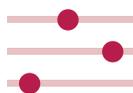
Travaux de sécurisation



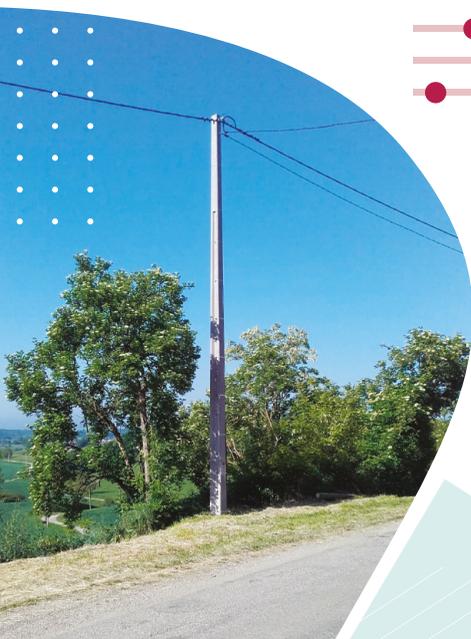
COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ALBIAS	P35 Stade	23 490
ALBIAS	P21 Rang	13 270
AUCAMVILLE	P39 Beilot	13 530
AUCAMVILLE	P6 Goudard	11 123
AUVILLAR	P10 Baragnes	14 487
BIOULE	P27 Bonnaygues	15 219
BIOULE	P21 De Soullous	6 716
BIOULE	P4 La Molle	10 959
BIOULE	P29 les Tourrels	14 766
BIOULE	P22 Croix d'Imbert	27 946
BOUDOU	P28 Cantarel	32 863
BOUDOU	P15 Coucagne	37 628
BRUNIQUÉL	P10 Forges	8 973
BRUNIQUÉL	P13 Ecoles	72 177
CASTANET	P13 Reynou	210 256
CASTELSAGRAT	P24 Latapie	48 974
CAYLUS	P67 Fustie	21 003
CAYRIECH	P7 Boy	31 025
CAZES-MONDENARD	P67 Sol Biel	34 628
DUNES	P19 Touticaud	29 128
DUNES	P2 Pontet	13 645
FAUDOAS	P12 Mairie	89 407
FAUDOAS	P13 Caillau	47 204
GARGANVILLAR	P9 Laffargue	10 513
GIMAT	P3 Boubenes	136 177
GOUDOURVILLE	P18 Algrouillet	40 673
LABARTHE	P14 Quaizac	23 091
LABASTIDE-DE-PENNE	P19 Camp des Bousquets	14 404
LAFRANCAISE	P112 Fontanie	16 035
LAFRANCAISE	P11 Lunel	114 492
LAGUEPIE	P12 Moulenc	31 838
LA-SALVETAT-BELMONTET	P6 Rouge	35 191
LAVAURETTE	P8 Sorris	95 294
LAVAURETTE	P20 Carmon	27 202

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
LAVIT-DE-LOMAGNE	P27 Vignaux	75 142
LAVIT-DE-LOMAGNE	P16 Caulet	27 147
LE CAUSE	P7 Barbe	44 857
MARIGNAC	P1 Marignac	64 122
MONCLAR-DE-QUERCY	P43 Miech	142 202
MONTAGUDET	P9 Aunac	44 944
MONTAIGU-DE-QUERCY	P4 Couloussac	60 918
MONTALZAT	P36 Laval	35 034
MONTALZAT	P12 Lasserre	20 155
MONTBETON	P11 Thouron	15 799
MONTBETON	P40 Al Capet	13 341
MONTJOI	P11 Coutures	37 770
MONTJOI	P8 Labrousse	21 922
MONTPEZAT-DE-QUERCY	P45 Quercy	43 236
POMMEVIC	P4 Borgiono	4 538
SERIGNAC	P5 Casset	34 663
ST-AIGNAN	P8 Mattes	22 349
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	P10 Cadiot	37 512
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	P18 Lamothe	29 695
STE-JULIETTE	P9 Le Guel	40 371
ST-JEAN-DU-BOUZET	P6 Brennes	52 318
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	P29 Rouffiac	22 078
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	P8 Village	32 219
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	P1 Feyt	60 556
ST-PAUL-D'ESPIS-	P41 Thoules	11 139
ST-PAUL-D'ESPIS-	P16 Bouyou	59 783
ST-PAUL-D'ESPIS-	P5 Poteau	54 572
ST-VINCENT-D'AUTEJAC	P25 Les Barrades	54 516
TOUFFAILLES	P22 Naudou	17 666
TOUFFAILLES	P12 Fouyssines	23 904
VERFEIL-SUR-SEYE	P19 Selgues	7 712
VERFEIL-SUR-SEYE	P13 La Vaysse	39 408
VERFEIL-SUR-SEYE	P16 Cazelles	144 775
VERLHAC-TESCOU	P2 Lavinouse	88 540

Travaux de dissimulation



COMMUNE	STATUT	SITE	COÛT (€)
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Urbaine	Boulevard de Verdun	60 971
CAZALS	Rurale	Village	91 551
MOISSAC	Urbaine	Avenue du Chasselas	184 054
MONTAIGU-DE-QUERCY	Rurale	Avenue Saint Martin	239 504
MONTAUBAN	Urbaine	Rue Jacques Cyprien Portal	58 329
MONTBARTIER	Rurale	Route de la Poste	91 076
NEGREPELISSE	Urbaine	Avenue du Colombier T.2	107 350
SAUVETERRE	Rurale	Hameau de Saux	70 067
VALENCE-D'AGEN	Urbaine	Rue Jean Capgras	59 311
VAZERAC	Rurale	RD68 Rte Quercy - Rte Moissac	85 159
VILLEBRUMIER	Rurale	Rue Gambetta	22 783
VILLEBRUMIER	Rurale	Route de Montauban	37 821



Raccordements au réseau de distribution publique



COMMUNE	NOMBRE D'OPÉRATIONS	COÛT TOTAL (€)
ALBIAS	1	15 889
AUCAMVILLE	1	8 421
AUVILLAR	1	3 246
BARRY D'ISLEMADE	1	22 677
BOUILLAC	1	8 259
BRASSAC	1	17 018
BRESSOLS	12	476 776
CAMPSAS	2	40 134
CAYLUS	2	49 320
CAYRAC	2	35 316
CAZES-MONDENARD	1	18 719
CORBARIEU	1	17 206
DIEUPENTALE	2	20 139
DONZAC	1	6 744
DUNES	1	7 726
ESCATALENS	1	17 726
ESPINAS	1	25 485
FABAS	1	49 519
FAJOLLES	1	25 643
FAUROUX	1	10 395
FINHAN	1	15 007
GINALS	1	17 428
GOLFECH	2	26 917
GRISOLLES	2	333 818
LABASTIDE-ST-PIERRE	1	15 240
LACOURT-ST-PIERRE	1	6 615
LAMAGISTERE	1	30 409
LAMOTHE-CAPDEVILLE	1	9 056
LA-SALVETAT-BELMONTET	2	21 634
LAUZERTE	1	20 612
LAVIT-DE-LOMAGNE	1	8 857
L'HONOR-DE-COS	4	30 682
MERLES	1	7 617
MONBEQUI	1	7 529
MONCLAR-DE-QUERCY	3	37 675
MONTAIGU-DE-QUERCY	2	29 712
MONTBARTIER	2	65 395
MONTBETON	5	42 720
MONTEILS	1	14 364
MONTPEZAT-DE-QUERCY	3	29 079
MONTRICOUX	2	16 126
ORGUEIL	3	24 250
PIQUECOS	3	44 907
POMMEVIC	1	11 325
POMPIGNAN	2	142 382
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	1	15 613
PUYLAGARDE	1	9 305
REYNIES	1	13 268
ROQUECOR	1	30 855
SEPTFONDS	1	28 364

COMMUNE	NOMBRE D'OPÉRATIONS	COÛT TOTAL (€)
SERIGNAC	1	10 603
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	1	13 876
ST-CIRQ	1	8 324
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	4	28 080
ST-LOUP	1	10 335
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	1	9 471
ST-PROJET	1	10 093
ST-VINCENT-LESPINASSE	1	6 950
TREJOULS	1	13 950
VAISSAC	1	6 944
VARENNES	1	27 282
VERDUN-SUR-GARONNE	2	41 330
VERFEIL-SUR-SEYE	1	16 100
VERLHAC-TESCOUCO	1	8 622
VILLEBRUMIER	1	26 562
VILLEMADE	1	8 324

Urbanisme

Qualification des documents d'urbanisme

Le SDE 82 intervient en appui technique pour proposer et chiffrer les solutions de raccordement électrique, dans le respect des dispositions arrêtées par délibération du Comité syndical. La décision finale appartient à l'autorité compétente qui délivre les autorisations d'urbanisme.

2 491 demandes ont été instruites :

- 956 certificats d'urbanisme
- 460 déclarations préalables
- 1 004 permis de construire
- 71 permis d'aménager

2 091 dossiers relevaient d'un branchement et 400 d'une extension du réseau électrique.

Au niveau des services du SDE 82, le délai moyen d'instruction d'un dossier (du jour de réception à la date d'expédition de la réponse à la collectivité) s'établit à 4,9 jours.



RÉSEAUX CONNEXES À L'ÉLECTRIFICATION RURALE



17 opérations connexes à l'électrification rurale sur les réseaux de télécommunication ont été achevées.

371 480 € de travaux ont été mandatés.



COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Diss. Boulevard de Verdun	3 921
BRESSOLS	Renf. P22 Bouyssiere	6 722
BRESSOLS	Renf. P57 Cauty	16 274
BRESSOLS	Renf. P60 Langlais	14 690
CAZALS	Diss. BT Village	6 452
DIEUPENTALE	Renf. P5 Route de Toulouse	19 647
LABASTIDE-ST-PIERRE	Renf. P42 8 Mai 1945	92 345
LABASTIDE-ST-PIERRE	Renf. P10 La Chartreuse	37 120
MEAUZAC	Renf. P20 Vignes Blanques	26 391
MONTAIGU-DE-QUERCY	Diss. Avenue St Martin	26 217
MONTAIGU-DE-QUERCY	Renf. P4 Couloussac	3 237
MONTBARTIER	Diss. Route de la Poste	36 039
NEGREPELISSE	Diss. Avenue du Colombier (T2)	32 415
ORGUEIL	Renf. Résimat	31 775
POMPIGNAN	Diss. Chemin de Faillères	14 965
SAUVETERRE	Diss. Hameau de Saux	24 779
VAZERAC	Diss. RD 68	18 513

GÉORÉFÉRENCEMENT



Depuis le lancement de l'opération, 130 communes ont confié au SDE 82 la mission de géolocalisation de leurs réseaux sensibles d'éclairage public ou réseaux de chaleur.

En 2021, 36 commandes ont été exécutées (contre 15 en 2020), en intervenant davantage sur des secteurs ruraux beaucoup moins denses.

TYPOLOGIE DES RÉSEAUX	LONGUEURS GÉORÉFÉRENCÉES EN MÈTRES LINÉAIRES			LONGUEUR TOTALE PAR TYPOLOGIE
	2019	2020	2021	
Éclairage public aérien/façade	18 906	226 828	67 076	312 810
Éclairage public souterrain	38 479	335 577	103 356	477 412
Réseau de chaleur	833	6 350	746	7929
Réseau incertain (inclassable)	94	10 339	3 835	14268
Longueur totale géolocalisée	58 312	579 094	175 013	812 419

ÉCLAIRAGE PUBLIC



54 chantiers ont été réceptionnés. **887 915 € de travaux** ont été payés.

**41 opérations liées
à l'électrification rurale**

COMMUNE	COÛT (€)
ALBIAS	535
AUVILLAR	897
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	19 954
BIOULE	2 659
BRESSOLS	6 996
BRESSOLS	22 381
BRESSOLS	2 335
CANALS	1 362
CAZALS	9 876
DIEUPENTALE	21 996
FAUDOAS	806
GRISOLLES	3 850
LABASTIDE-DU-TEMPLE	14 373
LABASTIDE-ST-PIERRE	28 018
LABASTIDE-ST-PIERRE	293
LABASTIDE-ST-PIERRE	134
LAFRANCAISE	8 163
LAVIT-DE-LOMAGNE	9 182
MARIGNAC	2 869
MOISSAC	2 768
MONBEQUI	4 717
MONCLAR-DE-QUERCY	3 091
MONCLAR-DE-QUERCY	33 592
MONTAIGU-DE-QUERCY	76 136
MONTAUBAN	84 672
MONTBARTIER	542
MONTBARTIER	12 974
NEGREPELISSE	52 396
ORGUEIL	21 972
POMMEVIC	24 936
SAUVETERRE	9 722
SEPTFONDS	7 450
ST-AIGNAN	2 117
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	22 114
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	36 422
ST-LOUP	929
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	3 144
VALENCE-D'AGEN	23 434
VAZERAC	21 734
VERDUN-SUR-GARONNE	3 442
VILLEBRUMIER	5 196

**13 réalisations dissociées
de l'électrification rurale**

COMMUNE	COÛT (€)
ALBIAS	46 895
CASTERA-BOUZET	16 613
GASQUES	17 620
LAGUEPIE	17 755
LE CAUSE	2 008
LE PIN	20 773
MONTEILS	35 919
MONTFERMIER	4 174
ROQUECOR	26 071
ST-AMANS-DU-PECH	7 077
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	19 752
VARENNES	18 734
VERDUN-SUR-GARONNE	16 430

**46 communes ont confié
la maîtrise d'ouvrage
d'une ou plusieurs
opérations au SDE 82
par convention de mandat.**

*Subventions
versées*

895 585 euros

Pour les investissements
en éclairage public :

- 623 237 euros
- 97 réalisations

Pour le remplacement
des sources énergivores

- 272 348 euros
- 77 opérations

**L'entretien des installations
au 31.12.2021**

**96 contrats en vigueur, conclus
auprès de 13 prestataires
qui assurent ainsi la maintenance
de 10 847 foyers lumineux**

Subventions versées

Le montant total s'établit à

43 748 euros



BORNES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



En fin d'année 2021, le SDE 82 exploite 94 bornes soit 188 points de charge. La 94^{ème} borne a été mise en service en mars sur la commune de Puycornet. En Tarn-et-Garonne, la fréquentation est en constante progression ; le cap des 2 000 recharges mensuelles a été franchi en juillet. Au total, on a ainsi pu éviter l'émission de 536,9 tonnes de CO₂.

Évolution mensuelle du nombre de recharges

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
1 398	1 249	1 666	1 341	1 647	1 890	2 032	2 053	2 405	2 628	2 712	2 748

Évolution trimestrielle des abonnements

	TRIMESTRES			
	1	2	3	4
Nombre d'abonnés 2021	197	258	316	387
Variation par rapport à 2020	+ 109	+ 171	+ 191	+ 241

Évolution annuelle du nombre de recharges

2017	2018	2019	2020	2021
1 052	4 732	7 758	10 438	23 769

Les perspectives d'avenir

La hausse de fréquentation ouvre la voie à de nouvelles réflexions sur le développement de la mobilité électrique. D'une part, le Syndicat a engagé une analyse et des simulations en vue d'une modification des tarifs du service de recharge. D'autre part, il participe au schéma directeur régional de déploiement des IRVE (infrastructures de recharge des véhicules électriques) qui devrait se concrétiser à l'horizon 2030. Cette démarche conduite avec douze autres syndicats d'énergie d'Occitanie et deux métropoles bénéficie du soutien financier de la Banque des Territoires. Selon le calendrier prévisionnel, l'étude devrait être finalisée courant 2022. Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance de l'État, le SDE s'est vu notifier en août 2021 une aide de 280 000 euros. Ce financement est dédié à l'installation de nouvelles bornes de recharge sur le territoire des communes rurales.

Le marché de supervision et maintenance des bornes renouvelé

En septembre, le SDE 82 a notifié au groupement d'entreprises Demarais / Freshmile / Cepeca le marché d'exploitation pour une nouvelle durée de 3 ans. Fort de l'expérience acquise lors du précédent marché, le Syndicat a fait évoluer le bordereau des prix pour prendre en compte la nature et la typologie de certaines interventions de maintenance corrective. Il a notamment ajouté la prestation de réenclenchement du disjoncteur (lequel peut disjoncter à deux niveaux à l'intérieur de la borne : soit le compteur abonné, soit la protection de la prise de point de charge), le cas du câble de l'utilisateur bloqué, le dépannage et la mise en sécurité d'une borne accidentée.



CHAUFFERIES BOIS ET RÉSEAUX DE CHALEUR



Les deux premières réalisations sous maîtrise d'ouvrage déléguée au Syndicat ont vu le jour. Il s'agit de deux chaufferies granulés bois, l'une sur la commune de Verlhac-Tescou (60 kW), l'autre sur Le Causé (25 kW). Ces installations viennent en remplacement d'équipements électriques, fioul et gaz propane vétustes. Au-delà de l'enjeu environnemental et de l'objectif de maîtrise des dépenses énergétiques, la flambée des prix de l'énergie conforte les élus dans leur décision de recourir aux énergies renouvelables.

PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE



Conseil en énergie partagé (CEP)

L'année 2021 a été marquée par la définition des modalités de fonctionnement et la structuration du nouveau service « Conseil en énergie partagé ». Le CEP bénéficie du soutien de l'ADEME qui apporte un appui technique et une aide financière pour la création de deux postes de conseillers. Au final, ce sont trois nouveaux agents qui ont rejoint le Syndicat pour mener à bien cette mission. À noter que ce service était attendu puisqu'au 31 décembre, six communes avaient déjà délibéré pour en bénéficier.



Accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments

En adhérant au programme ACTEE (action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) porté par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), le SDE 82 mobilise des ressources pour soutenir la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics. Les communes et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) peuvent bénéficier de ces fonds gérés par le Syndicat.

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

En juin 2021, le Comité syndical a voté la vente des CEE mutualisés au titre de 2020, pour un montant de 126 300,65 €. Ensuite, en septembre, le Syndicat a relancé l'habituel processus de recueil des CEE auprès des communes et EPCI. En fin d'année, il a procédé à un dépôt auprès du Pôle national qui a validé un volume global de 17 883 144 kWh cumac.

Effacement des consommations d'électricité de sites tertiaires

Une démarche « innovante » pour la sécurité de l'approvisionnement en électricité des réseaux, portée par plusieurs syndicats d'Occitanie (Aude, Aveyron, Gard, Lozère, Tarn-et-Garonne) et coordonnée par le Syndicat départemental d'énergie de l'Aveyron, concerne les sites tertiaires d'une puissance souscrite minimale de 100 kVA ou par effet de mutualisation plusieurs plus « petits » sites. La condition requise est d'atteindre une taille critique pertinente pour pouvoir accéder au mécanisme rémunéré de l'effacement. L'intérêt de cette démarche est d'assurer l'équilibre du réseau entre l'offre et la demande, ce qui représente un atout non négligeable dans le contexte énergétique actuel. En Tarn-et-Garonne, un site a été retenu pour l'hiver 2022-2023 ; il s'agit de l'Hôtel du Département.



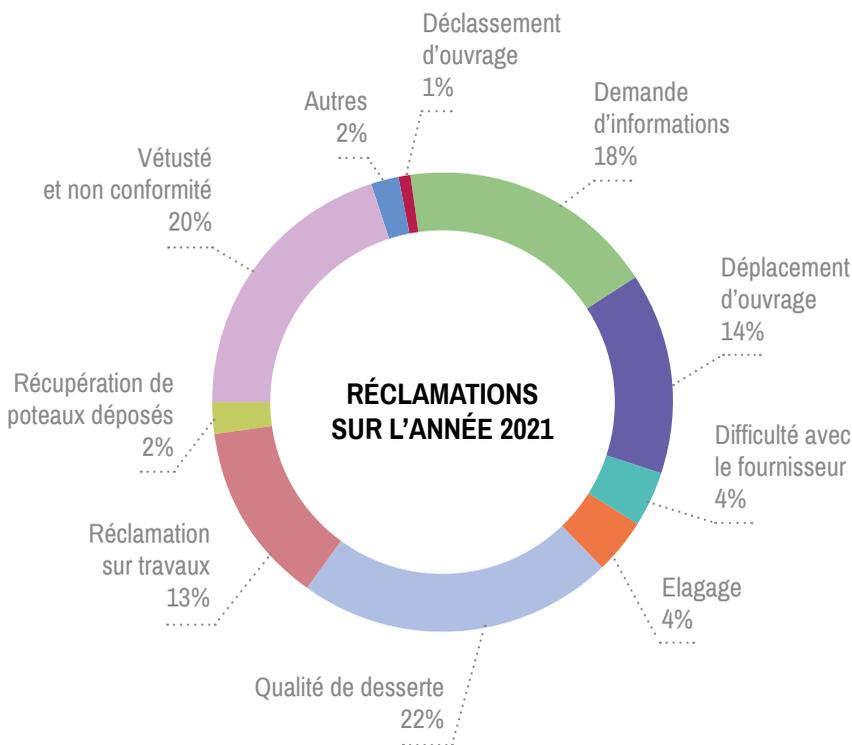
DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES USAGERS

Le rôle de l'Observatoire des usagers

Ce service répond quotidiennement aux saisines des communes et des particuliers, sur toutes les questions touchant à la distribution publique d'électricité et à la gestion du service public concédé.

En 2021, il a reçu 178 demandes (contre 136 en 2020). Elles concernent principalement des problèmes d'alimentation électrique, de vétusté ou de non-conformité des ouvrages de distribution d'électricité.

18 réclamations ont été suivies d'un renforcement du réseau électrique programmé par le SDE 82 pour remédier aux problèmes de desserte.



Les groupements d'achat d'énergies

Électricité

Le groupement compte 220 membres sur le département : 168 communes, 15 collèges, 8 communautés de communes, 10 Associations syndicales autorisées d'irrigation et 19 autres acheteurs publics (Conseil Départemental, EHPAD, SDE 82 ...). Cela représente 4 346 points de livraison et une consommation annuelle estimée à près de 67 553 MWh.

L'année 2021 a été marquée par le lancement d'un nouvel accord-cadre de 3 ans, scindé en 3 lots. La prise d'effet intervient au 1er janvier 2022 au terme d'une longue procédure : gestion des adhésions des nouveaux membres, définition de la stratégie d'achat, rédaction du cahier des charges, recueil des besoins des adhérents et traitement des données. En juillet, l'accès à la plateforme Deepki dédiée à l'analyse des besoins et à la gestion des points de livraison a été ouvert. En octobre, l'accord-cadre a été notifié. Cette étape a été suivie, en novembre, par la notification du marché subséquent.

Gaz

Le SDE 82 est membre pilote du groupement d'achat de gaz coordonné par le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET), lequel regroupe onze syndicats d'énergie de la région. En ce qui concerne le Tarn-et-Garonne, on compte 25 adhérents en 2021 : 12 communes, 7 collèges, 2 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération et 3 autres acheteurs publics (EHPAD, CCAS). Le SDET a signé en 2021 un nouvel accord-cadre pour trois ans.

Granulés bois

Le SDE 82 a soutenu la constitution d'un groupement local pour sécuriser l'approvisionnement en obtenant de meilleures conditions de fourniture et de prix. À ce titre, il apporte aux acheteurs publics de granulés bois son expertise technique et juridique. Ce groupement d'achat connaît une augmentation rapide du nombre d'adhérents et accueille six acheteurs publics situés dans des départements limitrophes. Alors que l'on comptait 13 membres au départ, ils seront 38 pour la prochaine saison de chauffe.

GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

BILAN SOCIAL



Les services au 31 décembre 2021 :
32 agents dont 3 contractuels

Évolutions de carrière :

- 10 reclassements
- 14 avancements d'échelon
- 1 avancement de grade
- 1 promotion interne
- 1 nomination suite à concours
- 3 recrutements (une mutation, un détachement, un CDD)
- 1 radiation des cadres (démission)

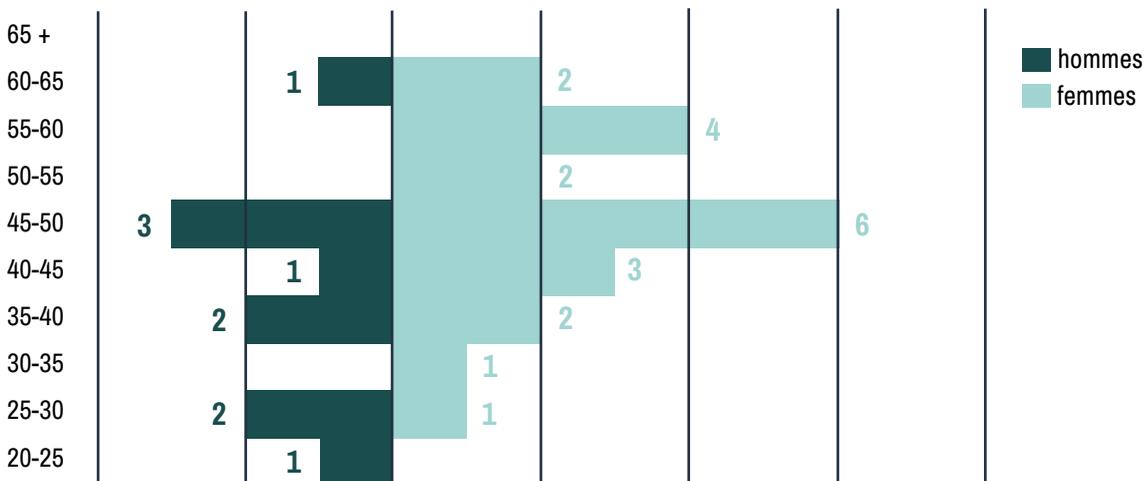
Formation : 80 jours

Congés maladie : 916 jours

Participations du SDE 82 à l'action sociale :

- Chèque-déjeuner : 20 658 euros
- Cotisation au CNAS : 7 611 euros
- Protection sociale complémentaire : 6 475 euros

Pyramide des âges au 1^{er} janvier :



Changement à la Direction générale des services

Entrée en fonction au Syndicat Départemental en décembre 1992, nommée Directrice générale des services à compter de janvier 2013, Marylène Bayles-Penche a sollicité un congé spécial à partir du 1^{er} janvier 2022.

Elle a annoncé son départ à la faveur de l'assemblée générale du 12 décembre 2021.



LES TRAVAUX DES ÉLUS



62 délibérations votées

53 par le Comité syndical / 9 par le Bureau syndical



La publicité des actes est effectuée par voie électronique sur le site Internet du SDE 82 dans la rubrique « Publications ».

Les principales réunions

Janvier

- Rencontre avec le Syndicat départemental des déchets pour évoquer la filière bois
- Réunion du Comité de pilotage de la transition énergétique

Février

- Commission des finances
- Réunion du Bureau syndical
- Assemblée générale du Syndicat

Mars

- Comité de pilotage des énergies renouvelables de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Avril

- Comité consultatif local (CCL) de Beaumont-de-Lomagne
- CCL de Lavit-de-Lomagne
- Assemblée générale de l'entente Territoire d'énergie d'Occitanie
- CCL de Pays-de-Serres
- CCL de Bouillac-Verdun sur Garonne

Mai

- CCL de Castelsagrat – Moissac
- Commission d'appel d'offres des marchés de travaux d'électrification, des transformateurs et de l'éclairage public
- CCL de Caylus – St-Antonin Noble Val
- CCL de Lafrançaise – Montauban Nord
- CCL de Lauzerte
- Commission des finances
- Bureau syndical

Juin

- Assemblée générale du Comité syndical
- CCL de La Ville Dieu – Montech
- CCL de Mirabel – Montpezat de Quercy
- CCL de Montauban Sud-Est
- CCL de Sud-Garonne

Juillet

- CCL Sud Tarn-et-Garonne
- Réunion de l'entente Territoire d'Énergie Occitanie
- Réunion d'information relative à la création de la société d'économie mixte (SEM)

Août

- Commission d'appel d'offres pour la supervision et la maintenance des bornes de recharge électrique

Septembre

- Réunion du groupe de travail des élus en vue de la création de la SEM
- Commission des finances
- Bureau syndical
- Assemblée générale

Octobre

- Commission d'appel d'offres pour le marché d'assurances
- Commission d'appel d'offres pour l'accord-cadre d'achat groupé d'électricité
- Atelier n° 1 pour la création de la SEM
- Atelier n° 2 pour la SEM

Novembre

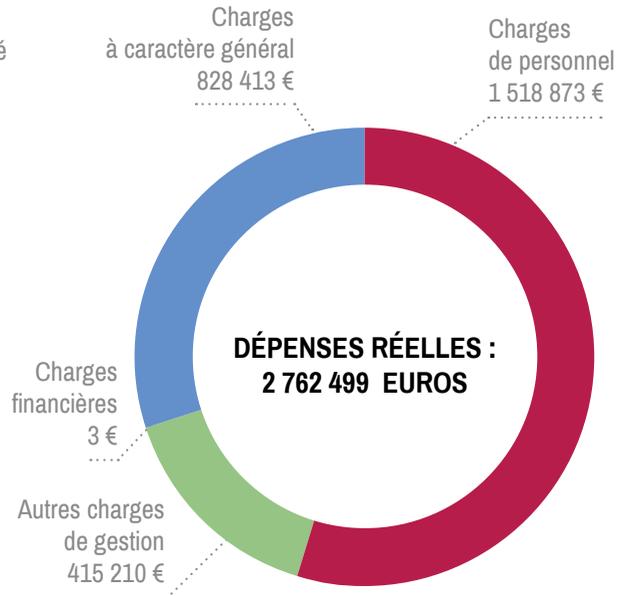
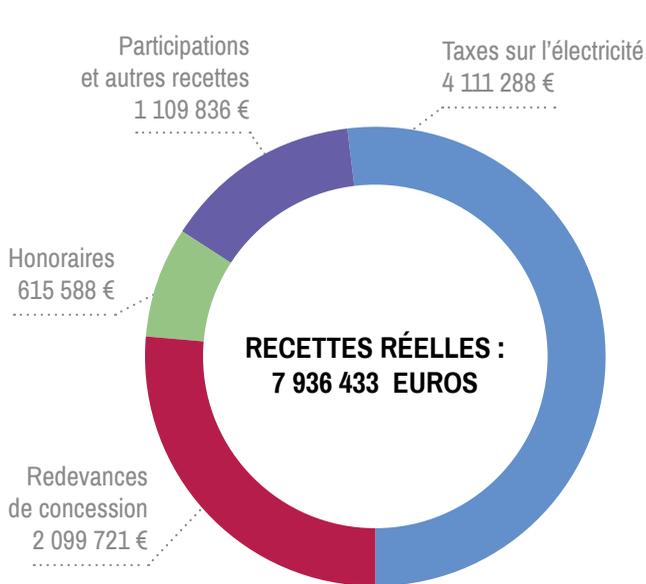
- Commission d'appel d'offres pour le marché subséquent d'achat groupé d'électricité
- Atelier n° 3 pour la SEM
- Atelier n° 4 pour la SEM

Décembre

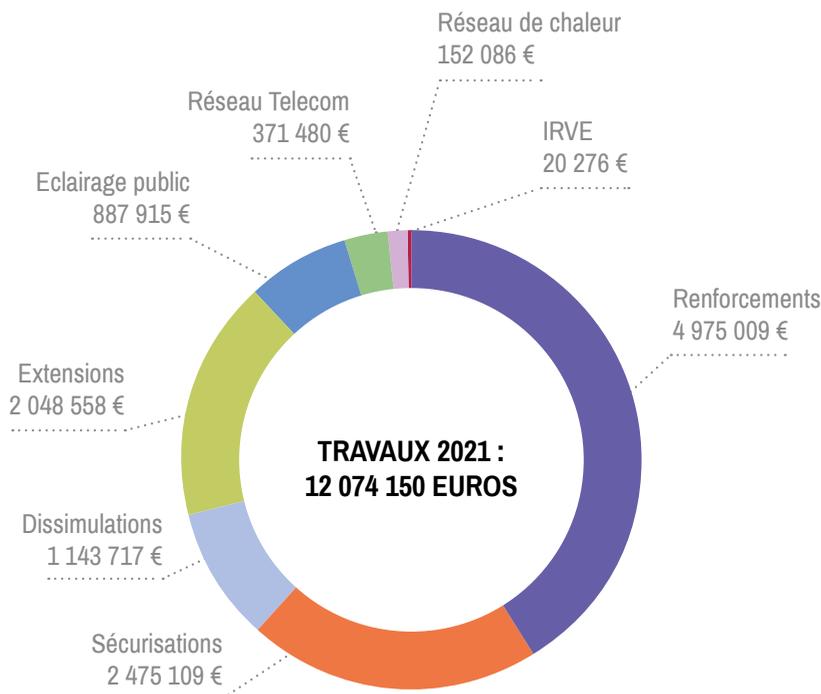
- Forum des élus sur les énergies renouvelables
- Commission des finances
- Réunion du Bureau syndical
- Commission paritaire énergie (CPE)
- Assemblée générale

GÉRER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Section de fonctionnement



Section d'investissement



MONTANT DES APPELS DE FONDS ÉMIS AUPRÈS DES FINANCEURS (EN €)

9 376 333

FACE	6 307 676
ENEDIS	804 317
DÉPARTEMENT	541 409
PARTICULIERS	1 027 134
COMMUNES	608 606
ADEME	47 061
TEPCV	40 130



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

78 Avenue de l'Europe | 82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 21 09 00 | sdetg@sdetg.fr

www.sde82.fr